

# **Global Partners in Action : Forum des ONG sur la santé sexuelle et reproductive et le développement**

## **Investir dans la santé, les droits et l'avenir**

**Berlin, Allemagne  
2-4 septembre 2009**

### **DÉCLARATION D'OBJECTIFS POUR LE FORUM**

Renforcer l'action des ONG travaillant en partenariat de manière à obtenir des investissements politiques et financiers dans la santé et les droits sexuels et reproductifs – pour un développement durable dans un monde incertain et interdépendant.

### **OBJECTIFS À ATTEINDRE** (lors d'une manifestation de 2½ jours) :

1. **Échanger des informations, identifier les possibilités et les problèmes et mettre en commun les leçons tirées de l'expérience et les bonnes pratiques.** En particulier, faire l'inventaire :
  - a. des parties prenantes et des forums ayant une importance critique pour l'intégration de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR) dans le cadre de programmes plus vastes d'amélioration de la santé, du développement et des droits et assurant un investissement financier suffisant pour les programmes et services de SDSR ;
  - b. des progrès réalisés dans l'intégration de la SDSR dans les stratégies et structures nationales, régionales et mondiales de développement ;
  - c. de la reconnaissance mondiale et nationale de l'approche exhaustive et cohésive de la SDSR par l'intermédiaire du cycle de vie ;
  - d. des facteurs extérieurs tels que la crise économique, la crise alimentaire, le changement climatique, les réformes du secteur de la santé et les nouvelles structures d'assistance ; et
  - e. des problèmes que posent à la SDSR ceux qui sont activement opposés au programme.
2. **Faire évoluer une plateforme commune de messagerie et de stratégie** visant à promouvoir la cohésion de la communication et de la défense des intérêts en matière de SDSR dans un monde interdépendant.
3. **Préparer et adopter un plan d'action prospectif** avec le soutien et l'aval des ONG. Ce plan d'action :
  - a. précisera et renforcera les différents rôles et contributions des ONG dans l'amélioration de la SDSR – responsabilisation des gouvernements, défense des intérêts, suivi, mobilisation des porte-parole de la communauté et prestation de services et de soins ;
  - b. définira les façons de renforcer les capacités des ONG à jouer ces rôles ;
  - c. mettra l'accent sur les progrès pouvant être réalisés de 2009 à 2015 pour

assurer un soutien politique et financier efficace de la SDSR afin d'améliorer le développement et d'assurer sa durabilité ;

- d. préconisera des mécanismes et des structures nationales, régionales et mondiales de responsabilisation ;
  - e. assurera le leadership des femmes, des jeunes et des ONG des pays de l'hémisphère sud.
4. **Adopter et diffuser un appel à l'action** comme contribution à des manifestations et à des moyens appropriés tels que la Conférence des parlementaires internationaux sur la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD (**IPCI-ICPD**), auprès de l'assemblée générale des Nations unies et des médias.